**Un expert/e technique de l'éducation pour soutenir le MENFOP pour le développement du nouveau Schéma Directeur 2021-2035**

**Scope of Work**

Le Gouvernement de Djibouti a adopté en mars 2014 un nouveau cadre de référence de planification des politiques publiques de développement sur le long terme appelé « La Vision Djibouti 2035 » et dont l’ambition est de faire de Djibouti, à l’horizon 2035, « le Phare de la Mer Rouge, un Hub Commercial et Logistique de l’Afrique ». La première déclinaison, en plan opérationnel, de la « vision Djibouti 2035 » à moyen terme est la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l’Emploi (SCAPE) et dont le secteur de l’éducation constitue un axe stratégique majeur de développement. Le gouvernement djiboutien considère que l’éducation et la formation professionnelle sont essentielles à la croissance et au développement du Capital Humain dont le pays a besoin pour réaliser sa « Vision Djibouti 2035 ».

Dans ce cadre le Ministère de l’Education et la Formation Professionnelle (MENFOP) a initié depuis 2010 un Plan Sectoriel de l’Education et de la Formation intitulé « Schéma Directeur de l’Education et de la Formation (SDEF 2010-2019) ». Ce document a servi de référence à la politique éducative du pays durant les dix dernières années. La mise en œuvre de ce programme a permis d’atteindre des résultats appréciables en termes d’accès et d’equite au système éducatif. En effet, durant la dernière décennie, le système éducatif a connu un développement sans précédent avec un accroissement du nombre de salles de classe, la mise en œuvre effective de la révision des programmes de l’Enseignement Fondamental et du Secondaire Général, le renforcement de la formation et de l’encadrement des enseignants avec la création d’un nouveau centre dédiée à cet effet ; le Centre de Formation des Enseignants de l’Enseignement du Fondamental (CFEEF). Des programmes de réformes sont également en cours au niveau de l’enseignement technique et la formation professionnelle.

L’ancien Schéma Directeur couvrant la période 2010-2019 et le Plan d’Action de l’Education y afférant (PAE 2017-2020) sont en cours d’achèvement. Le MENFOP a donc sollicité un appui technique et financier de la part du GPE pour conduire un diagnostic sectoriel du système éducatif afin d’élaborer le nouveau Schéma Directeur de l’Education et de la Formation (SDEF 2021-2035). Le MENFOP veut parachever ce processus par l’élaboration d’un document de référence de la politique nationale d’éducation et de formation du pays pour la période 2021-2035 avec le soutien technique et financier du GPE. Les présents termes de référence sont proposés dans ce contexte pour le recrutement d’un expert international, spécialiste de l’éducation, pour appuyer le MENFOP à élaborer le nouveau Schéma Directeur de l’Éducation et de la Formation (SDEF 2021-2035) ainsi que d'apporter le soutien nécessaire au MENFOP sur l'élaboration du premier plan d'action quinquennal 2021-2025.

**Objectifs de la consultation**

L’objectif de cette consultation est d’appuyer le gouvernement de Djibouti à travers le Ministère de l’Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle pour élaborer le Schéma Directeur de l’Éducation et de la Formation (SDEF 2021-2035).

**Principales taches de la consultation**

Les principales taches du consultant seront entre autres, de :

* Élaborer la note méthodologique ;
* Animer les groupes de travail lors des ateliers d’élaboration du Schéma Directeur (2021-2035) ;
* Animer les ateliers de validation du Schéma Directeur (2021-2035) ;
* Élaborer le premier draft du Schéma Directeur (2021-2035) ;
* Présenter le nouveau Schéma Directeur de l’Education et de la Formation (SDEF 2021-2035) lors d’un atelier regroupant les ministères sectoriels et Groupe Local des Partenaires de l’Éducation (GLPE) ;
* Intégrer les recommandations issues de l’évaluation indépendante dans le document final du SchémaDirecteur 2021-2035.

**Méthodologie**

Le ou la consultante devra développer une note méthodologique au plus tard 5 jours après la signature de son contrat. Une fois la note méthodologique validée, la consultation pourra démarrer à proprement parler. Le ou la consultante travaillera avec l’Equipe Technique Nationale (ETN) qui sera mise en place au sein des ministères du secteur sous le leadership du MENFOP et l’UNICEF.

Instrument stratégique de politique nationale d’éducation, le Schéma Directeur de l’Éducation et de la Formation 2021-2035 doit offrir une perspective à long terme du système éducatif de Djibouti et couvrir tous les sous-secteurs de l’éducation et de la formation. Il absorbera ainsi les stratégies déjà initiées pour certains sous-secteurs. A la différence du précédent Schéma Directeur (2010-2019), ce nouveau Plan Sectoriel sera plus englobant et devra intégrer les stratégies des autres départements ministériels du secteur dont le Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENSUR) et le Ministère de la Femme et de le Famille (MFF). Il doit refléter dans l’ambition de transformation du système éducatif pour les 15 prochaines années.

Il ne perdra pas de vue pour autant des engagements pris au niveau international et régional, notamment l’agenda mondial de l’éducation 2030 et de la Stratégie Continental de l’Éducation pour l’Afrique (CESA 2016-2025) issue de l’agenda 2063 de l’Union Africaine, « L’Afrique que nous voulons », les priorités nationales en matière d’éducation devant s’aligner harmonieusement à la CESA 2016-2025 et à l’ODD4.

Le document final présentera clairement et succinctement le diagnostic du système éducatif et les nouvelles orientations de la politique éducative du pays (SDEF 2021-2035) déclinées en enjeux, orientations stratégiques et axes d’interventions prioritaires. Les objectifs et les stratégies de mise en œuvre des orientations stratégiques retenues feront l’objet des descriptions plus fines et plus détaillées, assorties de théories de changement. Les risques seront annoncés et les mesures d’atténuation indiquées. Ce document comprendra également un volet sur le suivi-évaluation de la mise en œuvre des orientations définies ainsi que les outils de ce suivi-évaluation. Il devra aussi être en mesure de proposer une harmonisation financière avec la vision Djibouti 2035.

Enfin, en se basant sur le Modèle de Simulation Financière de l’Education (MSFE 2021-2035) disponible, le/la consultant(e) devra appuyer l’Equipe Technique Nationale (ETN) à élaborer un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) relatif au plan de mise de la première phase de la stratégie sectorielle (PAE, 2021-2025).

Le document décrira également le dispositif de suivi évaluation et définira les indicateurs de suivi. A ce sujet, on veillera à la conformité entre le cadre des indicateurs nationaux (Vision Djibouti 2035, SCAPE) régionaux et internationaux.

La première version validée du document fera l’objet d’une évaluation externe et le/la consultant(e) prendra en compte les résultats de l’évaluation pour finaliser le document.

La méthodologie à adopter pour l’élaboration du SEDF (2021-2035) est laissée au choix du consultant. Il ou elle proposera une note méthodologique dans laquelle il/elle détaillera la façon dont il/elle compte conduire le processus d’élaboration du SDEF2021-2035. Ladite note méthodologique sera validée par le MENFOP représentant les ministères sectoriels et l’UNICEF. Toutefois le processus d’élaboration du Schéma Directeur de l’Éducation et de la Formation (SDEF 2021-2035) doit privilégier l’approche participative et l’entrée par programmes et inclure :

* L’organisation d’un atelier de lancement dont l’objectif est de présenter les enjeux et la méthodologie, d'établir un chronogramme et de lancer les travaux ;
* L’organisation des ateliers thématiques par programmes avec les équipes techniques constituées à cette fin ;
* L’organisation de séances de régulation et de cadrage avec les plus hautes autorités du MENFOP, du MENESUP et du MFF ;
* La revue et l’identification des sources de financements publics et ceux des Partenaires Techniques et Financiers du secteur au niveau local qui contribuent au financement du Plan d’Action de l´Éducation (PAE 2021-2025) ;
* L’organisation d’un atelier de présentation du premier draft du rapport pour les Ministères sectoriels (MENFOP, MENSUR et MFF), au Ministère de l’Economie et des Finances en tant que point focal de la planification des politiques publiques nationales et aux partenaires du secteur (GLPE) ;
* Travailler en étroite collaboration le Chef de File des partenaires du secteur de l’éducation et de la formation (UNICEF Djibouti) pour faciliter le dialogue politique au niveau pays et le processus d’endossement.

**Revue documentaire**

Le Schéma Directeur de l’Éducation et de la Formation (SDEF 2021-2035) se fondera sur le diagnostic sectoriel réalisé en 2019 et proposera un ensemble cohérent de stratégies et de mesures réalisables et adaptées au contexte du pays, conçues pour relever les défis du secteur de l’éducation et de la formation. Le Schéma Directeur de l’Éducation et de la Formation (SDEF 2021-2035) tiendra compte de la Lettre de Politique Educative, explicitant les grandes orientations de la nouvelle politique éducative du pays, validée par le gouvernement et endossée par ses partenaires au sein du GLPE. Ce nouveau plan sectoriel tiendra également compte de la version finale du Modèle de Simulation Financière de l’Education (MSFE) issue des arbitrages politiques entre les plus hautes autorités du pays et les partenaires du secteur, et devra contenir la budgétisation de la nouvelle stratégie.

Dans le cadre de l’élaboration du Schéma Directeur de l’Education et de la Formation (SDEF 2021-2035), le consultant devra procéder à une analyse documentaire dont la liste suivante donne un aperçu :

* La Vision Djibouti 2035 ;
* Le diagnostic du secteur de l’éducation et de la formation le plus récent (RESEN-2019) ;
* Le Modèle de Simulation Financière de l’Education (MSFE 2021-2035) ;
* Le rapport d’Evaluation du Schéma Directeur 2010-2019 ;
* La CESA (2016-2025) ainsi que les ODD4 ;
* La lettre de politique sectorielle ;
* Les stratégies disponibles pour chacun des sous-secteurs (Petite Enfance, Enseignement Supérieur, Formation professionnelle) ;
* Les différentes études disponibles (l’étude sur les enfants en dehors des écoles (Out of School Study), stratégie de la gestion des risques et catastrophes du système éducatif, les rapports de la revue institutionnelle du MENFOP…) ainsi que de tout autre document disponible.

**Résultats et produits attendus de la consultation**

Au cours de cette consultation, le/la consultant(e) aura produit :

* Une note méthodologique détaillant la façon de conduire le processus d’élaboration de SDEF (2021-2035)
* Un Cadre de Dépenses a Moyen Termes (CDMT) basé sur le Modèle de Simulation Financière de l’Education (MSFE, 2021-2030) disponible ;
* Une première version du SDEF (2021-2035) basée sur les grandes orientations de la politique éducative développées dans la Lettre de Politique Sectorielle disponible et comportant un plan d’action budgétisé, pour soumission à l’évaluation externe ;
* La version finale du SDEF (2021-2035), validée incluant les recommandations de l’évaluation externe.

**Durée de la mission**

La durée globale de la mission sera de 50 jours de consultations dont deux (3) missions à Djibouti, y compris l’animation d’un atelier d’une journée de restitution. Le ou la consultante devra développer une note méthodologique au plus tard 5 jours après la signature de son contrat. Cette note comportera un calendrier détaillé pour la conduite de l’évaluation.

Les missions terrain seront planifiés et discutés avec le consultant. Si les conditions de restriction de déplacement resurgit à cause de la pandémie mondiale les ateliers pourront être fait à distance après approbation des commanditaires.

**Supervision**

Le consultant sera sous la supervision conjointe de l’UNICEF et du MENFOP. Il devra soumettre tous les produits de la consultation à l’équipe éducation de l’UNICEF et à la représentante adjointe et à l’équipe au sein du MENFOP pour revue. Tous les livrables de la consultation devront être validées par les commanditaires de cette dernière à savoir le MENFOP et l’UNICEF.

**Lieu de consultation et conditions de travail**

Le/a Consultant(e) utilisera l’espace de travail et la logistique du MENFOP ainsi que, dans la mesure du possible, ceux du bureau de l’UNICEF Djibouti ; des missions pourront être programmées dans les régions si nécessaire. Le ou la consultant(e) devra disposer de son propre ordinateur et devra assurer les différents déplacements dans la ville de Djibouti.

**Rémunération**

La rémunération se fera conformément aux dispositions du contrat de consultance qui liera l’UNICEF au consultant pour la période du contrat. Les candidats à la consultance sont invités à faire une proposition financière pour ce travail.

L’offre financière couvrira les dépenses suivantes :

* Les honoraires,
* Les indemnités journalières pour le séjour à Djibouti (incluant les frais de subsistance, hébergement, communications, déplacements dans la ville et sur le terrain, autres frais de reproduction). Le montant total dépendra du nombre de jours effectifs sur le terrain.
* Les billets aller-retour en classe économique seront à inclure dans la proposition du consultant. UNICEF s’assurera que le tarif donné est raisonnable par rapport au trajet.
* Tout autre frais sera à la charge du consultant, notamment visa et vaccins. Le consultant devra fournir une preuve de sa couverture médicale le couvrant durant la mission.

**Termes de paiement**

La rémunération se fera conformément aux dispositions du contrat de consultance qui liera le Programme Éducation de l’UNICEF au consultant pour la période du contrat. Le ou la consultante sera payé à la soumission de factures relatives aux différents livrables, sous réserve de validation par le superviseur de la consultation.

Les honoraires seront négociés avec le consultant selon son niveau d’expérience. Ils seront versés en trois fois sur une base de 20% à la signature du contrat et la validation d’une note méthodologique, 40% à la remise de la première version du CTMD et du SDEF, et 40% lors de la remise des documents finalisés (Cf. Résultats et produits attendus ci-dessus).

**Qualifications**

Le/a Consultant(e) devra être un spécialiste en gestion et évaluation de projet et programme publics de développement, de niveau bac + 5 au moins avec une expérience minimum de 10 ans et avoir :

* Une connaissance et familiarisation sur les principes et procédures du GPE est fondamentale.
* Une expérience certaine dans les évaluations des politiques sectorielles et/ou des politiques publiques.
* Une connaissance approfondie de l’élaboration des coûts détaillés des programmes et/ou projets de développement, en particulier avec des institutions financières internationales ;
* Une connaissance approfondie des projets de développement ou politiques sectorielles dans les domaines sociaux de base ;
* Une parfaite maîtrise des logiciels de type tableur Excel et Word ;
* La maitrise du français est indispensable. La maitrise de l’anglais est un avantage.

En plus, le/a Consultant(e) devra avoir conduit ou participé à une mission similaire dans un pays en voie de développement.

**Processus de soumission (uniquement pour les consultants individuels)**

Les candidats intéressés devront postuler directement sur le site internet de l’UNICEF www.unicef.org/employ en incluant les documents suivants :

* Un CV à jour et une lettre de couverture
* La proposition techniques et financière indiquant les dates de disponibilités
* Des exemples ou attestations de services rendus similaires.